



La transition  
professionnelle

- DAME 46 -

*Dispositif d'Animation des Mutations Economiques dans le Lot*

\*

## PLAN D'ACTION 2011

Le DAME vise à développer une approche plus concertée et préventive des mutations économiques afin de prévenir mais aussi d'accompagner au mieux les effets sociaux des restructurations.

Le dispositif met en œuvre des actions qui ont pour objectif de favoriser le lien et la complémentarité entre les acteurs socio-économiques sur les territoires. Ce travail en synergie doit permettre de faciliter le maintien dans l'emploi et le retour à l'emploi, afin de sécuriser les trajectoires professionnelles des actifs au sein de leur bassin de vie.

### Axes de travail

#### AGIR SUR LES VOLETS PRÉVENTIFS ET CURATIFS DES LICENCIEMENTS ECONOMIQUES PAR :

##### **VOLET I - LA DIFFUSION ET LE PARTAGE DE L'INFORMATION**

- à destination des acteurs du secteur économique
  - Gérer, analyser et exploiter les flux d'information
  - Diffuser une information ciblée selon les besoins
- à destination des publics menacés dans leur emploi ou licenciés pour motif économique
  - Mener des interventions coordonnées avec les partenaires en faveur des salariés licenciés
- à destination des UT de la DIRECCTE
  - Coordonner les UT via un suivi régulier des actions

##### **VOLET II – UN APPUI TECHNIQUE / APPORT METHODOLOGIQUE**

- au service des salariés menacés dans leur emploi ou licenciés pour motif économique
  - Mobiliser les outils adaptés (déjà existants ou nouvellement élaborés) au bénéfice de ces publics
- au service des UT de la DIRECCTE
  - Initier une démarche partagée / créer des outils en fonction des besoins sur le champ des mutations économiques



# VOLET 1 – DIFFUSION ET PARTAGE DE L'INFORMATION

## A DESTINATION DES ACTEURS DU SECTEUR ECONOMIQUE

➤ POUR DEVELOPPER ET CONSOLIDER LE PARTENARIAT EXISTANT

- SUPPOSE UNE MOBILISATION QUOTIDIENNE DU DAME : GESTION, ANALYSE ET EXPLOITATION DES FLUX D'INFORMATION PAR LA MISE EN RESEAU
- SUPPOSE DES INTERVENTIONS CIBLEES DU DAME POUR REpondre AUX SOLlicitATIONS TECHNIQUES DES ACTEURS SOCIO ECONOMIQUES

➤ AVEC L'OBJECTIF FINAL D'OPTIMISER LE TRAITEMENT DES SITUATIONS DES SALARIES LICENCIES POUR MOTIF ECONOMIQUE ET / OU FAVORISER LEUR RETOUR A L'EMPLOI

Actions à mettre en œuvre	Réalizations prévisionnelles	Plus-value de l'action
<p><u>GERER, ANALYSER ET EXPLOITER LES FLUX D'INFORMATION :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Recueillir des informations qualitatives et quantitatives concernant les projets de recrutement et les perspectives de licenciement</li> <li>· Rechercher des sources d'informations par la presse spécialisée et la documentation technique autour des mutations économiques</li> <li>· Diffuser ces éléments auprès des partenaires (sous réserve du respect des règles de confidentialité) afin de favoriser le rapprochement des offres et des besoins d'emploi du territoire</li> <li>· Mettre en relation les acteurs concernés afin de favoriser le reclassement de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Veille économique locale (presse spécialisée, documentation)</u> : recherche, consultation et diffusion au réseau</li> <li>- <u>Rencontres / contacts avec les partenaires socio-économiques</u> : présentation du DAME, échange d'informations socio-économiques sur les bassins d'emploi, recherche de partenariats visant à faciliter le lien offre / demande</li> <li>- <u>Rencontres régulières de l'équipe CRP du Lot</u> : actualisation des modalités de partenariat, transmission des informations et recueil de nouveaux éléments</li> <li>- <u>Suivi des partenariats existants</u> (GEIQ, Manpower, Alther 46, Mandataire)</li> <li>- <u>Gestion administrative</u> des actions menées</li> </ul>	<p>Optimiser le traitement des situations collectives et individuelles lors de licenciements économiques et favoriser le retour à l'emploi à travers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le partage d'informations issues du territoire</li> <li>- Le développement du travail en réseau et en complémentarité</li> <li>- La mutualisation des énergies des partenaires</li> <li>- La fluidité et l'efficacité des échanges</li> </ul>

<p>salariés licenciés.</p> <p>*****</p> <p><u>DIFFUSER UNE INFORMATION CIBLEE AUPRES DES ACTEURS SOCIO ECONOMIQUES :</u></p> <p>· Promouvoir les outils, les dispositifs, les offres de services et les démarches spécifiques au Lot en matière de Mutations Economiques : informer les acteurs socio-économiques sur les moyens mobilisables par le Service Public de l'Emploi au profit des publics licenciés et des entreprises en difficulté, et ce <u>dans un objectif de redéploiement de cette information auprès leurs réseaux</u></p> <p>·</p>	<p>*****</p> <p>- <u>Poursuivre les rencontres avec :</u></p> <p>le Mandataire judiciaire, l'AGEFOS, le Fongecif, les associations locales, le Centre de Bilan de santé, Manpower, le GEIQ BTP et multisectoriel</p> <p>- <u>Mettre en œuvre un plan d'action en partenariat avec Pôle emploi pour maintenir et développer l'accès à la CRP :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Les experts comptables</li> <li>· Les partenaires sociaux</li> <li>· Les fédérations professionnelles</li> </ul> <p>- <u>Réactualiser les outils de présentation des mesures :</u> diaporama et documents à diffuser aux syndicats, fiche à laisser lors de rencontres avec les acteurs...</p> <p>- <u>Finalisation de la nouvelle mouture</u> de la plaquette CRP commune au 46/ 82/12 pour 2011</p> <p>- <u>Participer aux réunions régionales AFPA</u></p>	<p>*****</p> <p>Favoriser l'accès à l'information sur les avantages du dispositif CRP auprès des particuliers et des entreprises (notamment des TPE non concernées par les PSE), permettant ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un accompagnement renforcé des personnes</li> <li>- un soutien aux entreprises pour remplir leur obligation légale vis-à-vis de leurs salariés</li> </ul>
---	--	--

## A DESTINATION DES PUBLICS

➤ POUR RENDRE LA CRP ACCESSIBLE A TOUT SALARIE (qu'il s'agisse de salariés menacés dans leur emploi ou licenciés pour motif économique dans le cadre d'une procédure collective ou individuelle)

- SUPPOSE DES INTERVENTIONS CIBLEES DU DAME EN COORDINATION AVEC LES PARTENAIRES AUPRES DE CES PUBLICS

Actions à mettre en œuvre	Réalizations prévisionnelles	Plus-value de l'action
<p><u>MENER DES INTERVENTIONS COORDONNEES AVEC LES PARTENAIRES EN FAVEUR DES SALARIES LICENCIES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Poursuivre et développer les actions d'appui à l'information des salariés concernant la CRP via l'organisation et l'animation de réunions avec Pôle emploi. Sont concernés les salariés en procédure de licenciement dans le cadre d'un PSE ou hors PSE . Ces réunions visent à réduire les freins d'accès à la CRP et à optimiser le retour à l'emploi des salariés</li> <li>· Favoriser le rapprochement du Mandataire judiciaire et de Pôle emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Réunions avec le Mandataire judiciaire de Cahors</u> (Cabinet Pimouguet / Leuret), M Galinat et la collaboratrice chargée du social : consolidation du partenariat avec Pôle emploi et point sur les liquidations prononcées</li> <li>- <u>Coordination avec Pôle emploi</u> pour l'organisation des informations : point régulier avec les conseillers sur les procédures en cours et le public reçu</li> <li>- <u>Animation avec Pôle emploi</u> d'Informations collectives dans les entreprises</li> <li>- <u>Contacts et Accueil ponctuel à l'AFPA de salariés licenciés</u> suite à des liquidations judiciaires : information sur la CRP</li> <li>- <u>Travail en lien avec la Direction Régionale de Pôle emploi</u> : élaboration d'un plan d'action régional pour 2011, sous la forme d'un partenariat Pôle emploi / DAME, afin de conduire des actions de promotion de la CRP auprès des relais socio-économiques et augmenter le taux d'accès au dispositif</li> </ul>	<p>Favoriser l'accès à la CRP en levant les freins pressentis à travers une argumentation adaptée</p> <p>Entrer en contact avec les publics licenciés suite à des liquidations judiciaires, hors PSE, permettant ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'élargir l'action à des personnes disséminées sur le territoire, difficiles à repérer</li> <li>- d'optimiser les déplacements des salariés licenciés provenant de tout le département, qui peuvent bénéficier d'une information complète lors de leur licenciement</li> </ul>

## A DESTINATION DES UT DE LA DIRECCTE

- POUR MUTUALISER LES EXPERIENCES PROPRES A CHAQUE DEPARTEMENT
  - SUPPOSE UNE COORDINATION DES UT MOBILISEES DANS LE CADRE DU DAME
- AVEC L'OBJECTIF FINAL D'OPTIMISER LES ACTIONS DU DAME

Actions à mettre en œuvre	Réalizations prévisionnelles	Plus-value de l'action
<p><u>COORDONNER LES UT VIA UN SUIVI REGULIER DES ACTIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Mutualisation d'expérience de chaque territoire (outils, connaissance de l'environnement, des partenaires, répertoire des cellules de reclassement, ...) afin d'optimiser l'action des intervenants du DAME et des référents des UT DIRECCTE, notamment par la participation au Comité Interdépartemental des Mutations Economiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Coordination DAME 46 / DAME 82 / DAME 12</u> : partage d'informations techniques (cabinets, formations lors de PSE, pistes de partenariat à explorer ...)</li> <li>- <u>Rencontres internes AFPA</u> des intervenants Mutations Economiques : échanges techniques sur les dispositifs mobilisés dans le volet Curatif, sur les actions menées dans le volet Préventif, sur les interventions des cabinets, points sur l'environnement socio-économique de chacun.</li> <li>- <u>Organisation et animation du CIME</u> : comité réunissant les DIRECCTE, Pôle emploi et le DAME de 3 départements (12, 46, 82) : échanges techniques portant sur les actions de reclassement en cours et les actions de GPEC.</li> <li>- <u>Elaboration du plan d'action DAME</u> : le plan d'action est travaillé en collaboration avec l'UT et la version définitive est validée par cette dernière</li> <li>- <u>Rédaction du rapport d'activité</u> : en collaboration avec l'UT</li> <li>- <u>Gestion du dossier de suivi d'activités FSE</u> : actualisation régulière des activités quotidiennes menées dans le cadre du DAME et recueil des documents de traçabilité</li> </ul>	<p>Permettre de tendre vers une homogénéisation des pratiques, d'enrichir les plans d'actions départementaux, de créer des partenariats d'actions, coordination avec Pôle emploi pour le suivi des PSE, harmonisation des pratiques pour le suivi des cellules de reclassement ...)</p>

## VOLET 2 – APPUI TECHNIQUE/APPORT METHODOLOGIQUE

### AU SERVICE DES SALARIES MENACES DANS LEUR EMPLOI OU LICENCIES POUR MOTIF ECONOMIQUE

- POUR LES GUIDER DANS CES PROCEDURES DE LICENCIEMENT
  - SUPPOSE UNE MOBILISATION D'OUTILS ADAPTES AU PROFIT DE CES PUBLICS
- AVEC L'OBJECTIF FINAL D'OPTIMISER LEUR RETOUR A L'EMPLOI

Actions à mettre en œuvre	Réalizations prévisionnelles	Plus-value de l'action
<p><u>RECOURIR A DES OUTILS PERTINENTS (déjà existants ou nouvellement élaborés) EN FAVEUR DES SALARIES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Proposer et appliquer une méthodologie d'audition des cabinets élaborée par le DAME pour aider au choix des cellules de reclassement, à la demande des IRP et des entreprises</li> <li>· Mobiliser les financements et les dispositifs les plus adaptés à la situation de chaque salarié dans le cadre du suivi des cellules de reclassement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Rencontres / contacts avec les IRP et la Direction des entreprises</u> concernées par des licenciements économiques pour présenter le guide d'utilisation de l'outil d'aide au choix (méthodologie d'audition des cabinets) et échanger sur les cabinets susceptibles d'intervenir</li> <li>- <u>Intervention à la demande</u> pour l'audition des cabinets</li> <li>- <u>Intervention à la demande</u> pour le suivi des démarches de certains salariés pendant la procédure de licenciement</li> <li>- <u>Participation au suivi des cellules de reclassement</u> lors de PSE et hors PSE : Imprimerie France Quercy / AFAD / Tabur</li> <li>- <u>Suivi de demandes de formation / VAE</u></li> <li>- <u>Coordination avec l'UT 46</u> : points réguliers sur l'avancement des dossiers, collaboration avec l'UT pour rechercher des solutions ou des informations sur des problématiques précises</li> <li>- <u>Coordination avec Pôle Emploi</u> : suivi de dossiers de formation (démarches, cofinancements, lien avec les</li> </ul>	<p>Permettre aux entreprises et représentants du personnel, par ces apports d'éléments techniques et méthodologiques, d'être en capacité de faire un choix éclairé et adapté à leur situation</p> <p>Mettre en relation les acteurs si besoin, aider à la validation de projets professionnels, construire des parcours de formation, mettre en œuvre des solutions techniques adaptées au public (apporter notamment un appui sur les dossiers "formation" en amont des commissions de suivi. )</p>

## AU SERVICE DES UT DE LA DIRECCTE

- POUR COMPLETER L'ACTION DES UT
  - SUPPOSE D'INITIER UNE DEMARCHE PARTAGEE
- AVEC L'OBJECTIF FINAL D'OPTIMISER L'INTERVENTION DES UT SUR LES MUTATIONS ECONOMIQUES

Actions à mettre en œuvre	Réalizations prévisionnelles	Plus-value de l'action
<p><u>INTERVENIR SUR DES COMMANDES DEFINIES CONJOINTEMENT EN FONCTION DES BESOINS IDENTIFIES SUR LES MUTATIONS ECONOMIQUES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Création d'outils pour une plus grande lisibilité des licenciements</li> <li>· Création d'un outil pour une plus fine connaissance des cabinets</li> <li>· Démarche conjointe favorisant la mise en place de dispositifs du Service Public de l'Emploi</li> <li>· Démarche favorisant le dialogue social sur un territoire donné</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Elaboration avec l'UT d'un tableau de suivi des PSE</u> sur le département et mise à jour</li> <li>- <u>Actualisation du répertoire "Fiches techniques des cabinets" (document interne DIRECCTE)</u> et mutualisation des informations avec les autres départements de Midi-Pyrénées intégrés dans cette démarche : Intégration des nouveaux cabinets intervenant dans le 46/82/12 dans le Répertoire et actualisation des données qualitatives</li> <li>- <u>Elaboration d'un document ressource sur les pratiques des consultants</u></li> <li>- <u>Réalisation d'une étude pour mesurer l'impact des cellules de reclassement</u>, 3 à 6 mois après la fin (action à déterminer et valider par le CIME)</li> <li>- <u>Aide à la mise en place des APR (Appui au Projet de Reconversion</u> : démarche commune UT / DAME à coordonner avec PE sur le 46</li> <li>- <u>Continuer les rencontres des partenaires sociaux et produire un rapport d'intervention</u> pour finaliser le plan d'action visant la mise en place d'un Conseil d'Orientation au sein des Maisons de l'emploi de Figeac et Gourdon</li> </ul>	<p>Soutenir, voire renforcer, l'action des UT</p>

--	--	--